Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 2 mai 2024

Trafic de drogue : un marché estimé à 3 milliards d'euros en France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 2 mai 2024

La hausse du trafic de drogue en France ces dernières années, en particulier de cocaïne, engendre une flambée des violences sur le territoire. L'année 2023 a ainsi été marquée par un triste record : pas moins de 315 faits d'homicides liés au narcotrafic (dont tentatives) ont été recensés, soit un bond de près de 60 % par rapport à 2022. Selon les plus récentes estimations disponibles (Insee et OFDT), le marché des stupéfiants génère environ 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, pour 5 millions de consommateurs réguliers de cannabis et 600 000 de cocaïne, les deux drogues illicites les plus consommées dans le pays. En parallèle, l'office anti-stupéfiants (OFAST) estime que 240 000 personnes vivent directement ou indirectement du trafic de drogue, dont 21 000 à temps plein.

« L'augmentation de la violence liée à la drogue est générale en Europe », observe Alexis Goosdeel, le directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), dans une interview accordée ce mois-ci à Euronews. Du fait de l'augmentation de la quantité de drogues disponibles et de la diversification de l'offre, les narcotrafiquants font face à une concurrence accrue pour écouler leurs produits, ce qui entraîne une hausse du niveau des violences dans le milieu. En Europe, la plupart des homicides associés au grand banditisme et à la criminalité organisée sont liés au trafic de stupéfiants.

Dans l'objectif, entre autres, d'enrayer la criminalité organisée ainsi que l'ampleur prise par le marché noir des drogues, l'Allemagne a adopté une loi légalisant l'usage récréatif du cannabis à compter du 1er avril 2024. D'autres pays européens planchent également sur des projets de légalisation de cette drogue dite « douce », qui reste de loin la plus consommée en Europe (après l'alcool).

De Tristan Gaudiaut pour Statista